

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61 Date de Publicité : 31/05/11

Reçu en Préfecture le : 01/06/11

CERTIFIÉ EXACT.

Séance du lundi 30 mai 2011 D-2011/258

Aujourd'hui 30 mai 2011, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

(sauf de 17h20 à 18h00 M.Hugues MARTIN)

Etaient Présents:

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Madame Laeticia JARTY, Monsieur Jacques RESPAUD, Madame Martine DIEZ, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI, M.Michel DUCHENE (présent jusqu'à 17h30), Mme Chantal BOURRAGUE (présente jusqu'à 17h50), Mme Sylvie CAZES (présente jusqu'à 17h30), Mme Emmanuelle CUNY (présente à partir de 17h55), Mr Matthieu ROUVEYRE (présent jusqu'à 17h30)

Excusés:

Monsieur Anne-Marie CAZALET, Monsieur Alain MOGA, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Jean-Michel PEREZ

Cession à la commune de Bègles d'une parcelle située rue des Frères Lumières. Décision. Autorisation.

Monsieur Hugues MARTIN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux est propriétaire sur la commune de Bègles d'un terrain situé rue des Frères Lumière, cadastré BN 4 d'une superficie de 170 m². Cette emprise supportait un poste de livraison Regaz qui ne fonctionne plus et dont les ouvrages ont été démantelés

Ce délaissé n'est plus d'aucune utilité pour la Ville et la commune de Bègles, interressée par ce bien, souhaite s'en porter acquéreur.

Le service de France Domaine consulté a estimé ce bien à 6 120 € dans un rapport en date du 14 octobre 2010.Les frais d'acte et de diagnostics resteront à la charge de l'acquéreur.

En conséquence nous vous demandons Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

Décider

- -la cession de l'emprise cadastrée BN 4 située rue des Frères Lumière à la commune de Bègles.
- -l'encaissement du prix de cession d'un montant de 6 120 €.

Autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte de cession et tous les documents afférents à cette opération.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 30 mai 2011

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Hugues MARTIN

LOUCOLET



Pôle Développement Urbain LN/GB Affaire suivie par M. Némery ☎: 05 56 49 88 77 l.nemery@mairie-begles.fr

Bègles le 24 février 2011

Maire de Bordeaux Monsieur Le Maire Direction de la logistique et de la stratégie immobilière Place Pay Berland 33 077 Bordeaux Cedex



A l'attention de Claire DECARY

Objet : Vente rue des Frères Lumière

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 16 février 2011, vous me proposez l'acquisition d'une parcelle située rue des Frères lumière à Bègles (BN 4 pour 170 m²).

Je vous informe que la Mairie de Bègles est acheteur de cette parcelle, et vous invite à consulter France Domaines pour estimer la valeur ce cette cession.

Vous en remerciant par avance, et dans l'attente de vous lire, recevez, Monsieur le Maire, mes respectueuses salutations.

GëI MAMERE

Þéputé – Maire

